Zeitschrift: Archives héraldiques suisses : Annuaire = Schweizer Archiv für Heraldik : Jahrbuch = Archivio araldico svizzero : Annuario

Herausgeber: Schweizerische Heraldische Gesellschaft

Band: 88 (1974)

Rubrik: Rapport présidentiel pour 1973-1974

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Rapport présidentiel pour 1973-1974

présenté à la 83e Assemblée générale du 11 mai 1974, à Neuchâtel

Mesdames et Messieurs,

J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport présidentiel qui embrasse la période du 6 octobre 1973 (82e Assemblée générale à Zurich) jusqu'à ce jour, c'est-à-dire jusqu'au 11 mai 1974.

Membres

L'effectif des membres de notre société et des abonnés se présentait comme suit au 31 décembre 1973 :

Membres suisses	308	
Membres étrangers	117	425
Abonnés en Suisse	22	
Abonnés à l'étranger	43	65
Total des membres et abonnés		490

Il convient d'ajouter 381 abonnés au bulletin international *Archivum Heraldicum* par l'intermédiaire de plusieurs sociétés à l'étranger, y compris 43 abonnés de l'Académie internationale d'héraldique. Durant les sept mois écoulés depuis la dernière assemblée générale nous avons eu le plaisir de noter les inscriptions de *20 nouveaux membres*, recrutés par 9 de nos membres actuels. Il s'agit des nouveaux membres suivants :

Neuf nouveaux membres, recommandés par Joseph M. Galliker, Lucerne :
M. Marc-André Baschi, stud. iur., Zurich;
M. Heinz L. Auer, négociant, Hausen (Kreis Offenbach, BRD);
M. Adolf Weber-Korn, négociant, Oberentfelden (AG);
M. Flavio v. Planta, sous-directeur SKA, Zollikon (ZH);
Mme Milly Sidler, Lucerne;
M. Robert Unternährer, imprimeur, Aarau;
Père Urban Hodel OSB, Kloster, Engelberg (OW);
M. Pierre Attinger, imprimeur, Neuchâtel;
M. Hansjakob Achermann, cand. phil., Buochs (NW).

Quatre nouveaux membres, recommandés par le Dr Olivier Clottu, Saint-Blaise :
M. Curt W. Peyer, directeur général, Francfort-sur-le-Main (BRD);
M. Max-Marc Thomas, journaliste, Genève;
M. Guy de Meuron, chimiste, Bâle;
M. le comte Carlo Galimberti, ingénieur, Milan.

Deux nouveaux membres, recommandés par le Dr Hans Kläui, Oberwinterthur :
M. Fritz Hauswirth, journaliste, Zurich;
M. le Dr Jürg L. Muraro, maître secondaire, Winterthour.

Cinq nouveaux membres, recommandés par divers membres de la SSH :
Mme Ada Cambin, Lugano (recommandée par son mari Gastone Cambin);
Mme Anny Mühlemann, Zollikon (recommandée par son mari Louis Mühlemann);
M. Hugo Mäder, employé de commerce, Zurich (recommandé par son frère Peter Mäder et M. Gregor Brunner);
M. Alfons P. Meyer, pharmacien, Zurich (recommandé par M. Walter Strub, Uetikon);
M. Paul Adamidi Frasheri, chambellan honoraire de la famille royale d'Albanie, Vevey (recommandé par le duc de la Force, Lausanne).

Ainsi le nombre de nos sociétaires s'est accru de *95* nouveaux membres au cours des trois années durant lesquelles j'ai eu l'honneur de présider notre société. En comparaison avec d'autres années, il nous est permis de constater que nos efforts ont été couronnés de succès. Mais ce succès ne doit pas nous inciter à nous reposer sur nos lauriers. Bien au contraire! Je ne saurais trop répéter que seul un accroissement du nombre de nos membres nous permettra de lutter efficacement contre l'augmentation du coût de nos publications et de nos frais. Je me permets donc de vous adresser à nouveau un appel urgent en vous priant de prendre contact avec les personnes qui s'intéressent à l'héraldique et de leur recommander d'adhérer à notre société.

Depuis la dernière assemblée générale, nous avons à déplorer le décès de deux membres, si mes renseignements sont exacts.

Le 4 janvier 1974 est décédé au couvent d'Engelberg le Père Ephrem Omlin, un historien infatigable et un érudit des plus distingués. Parmi ses nombreux travaux, je me contenterai de mentionner son ouvrage sur les landammans d'Obwald, une source de premier ordre, surtout pour ce qui concerne l'héraldique de la Suisse centrale. Avec la permission accordée volontiers par ses supérieurs, le Père Urban Hodel, dont on connaît l'intérêt passionné pour les domaines historique et héraldique, a bien voulu accepter de prendre la relève en tant que représentant dans nos rangs du couvent de Bénédictins de Notre-Dame d'Engelberg.

Le Dr Antoine Largiadèr, professeur à l'Université de Zurich, est mort le 22 janvier 1974. Fidèle à notre société depuis plusieurs décennies, il a consacré nombre de ses travaux historiques à la sigillographie et au blason. Il rédigea en particulier l'étude sur les sceaux de Zurich, parue en 1948 dans *Wappen, Siegel und Verfassung der Schweizerischen Eidgenossenschaft und der Kantone*.

Je vous prie de vous lever pour honorer ces membres défunts.

Finances

Dans l'Annuaire *1973*, qui vous est parvenu cette semaine, vous avez pris connaissance des comptes de *1973*. Nous avons réalisé un bénéfice de *Fr. 1395.55*, après avoir constitué une provision de *Fr. 5000.—* pour travaux d'impression en cours et amorti entièrement le solde de *Fr. 11 999.—* accusé par le compte « bibliothèque ». La Société suisse des sciences humaines nous a gratifié d'une subvention plus élevée, atteignant le montant de *Fr. 13 000.—* auquel est venu s'ajouter un supplément de *Fr. 3000.—* pour l'année 1972 et nous tenons à exprimer à cette société nos remerciements pour son aide si précieuse. Pour l'année 1974, nous avons formulé une demande en vue de recevoir de nouveau un montant de *Fr. 13 000.—* et cette somme nous a été promise dans sa totalité. L'appel adressé l'an dernier par le comité à nos membres, en les priant de nous verser un don bénévole à l'occasion du règlement de leur cotisation, a été suivi par 50 membres qui nous ont fait parvenir des montants supplémentaires allant de *Fr. 5.—* à *Fr. 40.—*, ce qui a donné un total de *Fr. 706.—*. Nous prions tous les donateurs de trouver ici l'expression de notre gratitude. Si nous calculons la moyenne de ces versements bénévoles nous obtenons *Fr. 1.65* par tête, ce qui est certes réjouissant mais ne nous délivre pas, par ailleurs, de l'obligation d'augmenter les cotisations de *Fr. 40.—* (montant actuel) à *Fr. 50.—*.

Afin d'assurer pour plusieurs années sa base financière, la Société suisse des sciences humaines — qui est chargée de la répartition des subventions fédérales qu'elle requiert chaque année sous forme d'une nouvelle demande globale — a présenté à nouveau, en décembre 1973, avec la Société helvétique des sciences naturelles, son rapport de 1968 à l'adresse du chef du Département fédéral de l'intérieur sous forme d'une étude de 157 pages fort bien documentée. Chaque société membre a dû à cet effet élaborer *un plan financier pour les années 1975 à 1979* et donner un aperçu de ses recettes et de ses dépenses durant les années 1968 à 1972. Elle devait également présenter le programme de ses activités jusqu'à 1979 et fournir des renseignements sur la durée des périodes, durant lesquelles les membres de son comité avaient exercé leurs fonctions depuis la fondation de la société. Il s'agissait donc d'une enquête approfondie sur chaque société et on nous a bien fait comprendre qu'il ne suffisait pas de demander des subventions de la Confédération, mais que l'on exigeait de chaque société d'y mettre du sien et de contribuer par ses propres efforts à l'équilibre de ses finances. En conséquence, nous a-t-on dit, il est inévitable que chacune des sociétés membres augmente le montant de ses cotisations tous les trois ou cinq ans.

La cotisation de la Société suisse d'héraldique — demeurée peut-être trop longtemps au même tarif de *Fr. 25.—* — avait été augmentée de 60 %, c'est-à-dire portée à *Fr. 40.—*, à l'occasion de la 79e Assemblée générale du 23 mai 1970 à Lucerne, avec effet au 1er janvier 1971. A la fin de 1974, quatre années se seront écoulées depuis cette augmentation. Notre planning financier prévoit, dès le 1er janvier 1975, une cotisation annuelle de Fr. 50.—, valable pour trois ans, soit jusqu'à fin 1977. A partir du 1er janvier 1978 il nous faudra demander *Fr. 60.—*. Les augmentations, exprimées en pour cent, seront inférieures à celle de 1970. C'est dans les mêmes proportions que nous avons adressé nos demandes de subvention, à savoir *Fr. 14 500.—* pour 1975, en progressant jusqu'à *Fr. 20 900.—* en 1979. Je vous remercie d'avance de bien vouloir faire preuve de compréhension, lorsque nous vous demanderons d'approuver l'augmentation des cotisations et des abonnements.

Publications

Fin juillet 1973, l'Annuaire 1972 (83 pages) est sorti de presse et, il y a quelques jours, vous avez reçu l'Annuaire 1973 (95 pages). Ces deux annuaires sont dignes des numéros précédents et contiennent sur toute la ligne des travaux héraldiques d'une grande valeur scientifique, rédigés en français, en allemand et en italien et enrichis d'illustrations en noir et en couleurs. Un grand merci à nos fidèles auteurs qui contribuent par leurs travaux à maintenir et à améliorer encore la qualité de nos *Archives héraldiques suisses*. Je remercie tout particulièrement notre rédacteur en chef, le docteur Olivier Clottu qui assume ses fonctions depuis nombre d'années avec beaucoup de compétence et de dévouement et qui rédige lui-même de savantes études (souvent illustrées de sa main), ainsi que Mlle Verena Sigrist, rédactrice de langue allemande, qui a mené à bien, sous forme d'un article paru en plusieurs chapitres, la description commencée par notre président d'honneur, le docteur de Fels, du livre si intéressant *Schul-Donatorenbuch* de Saint-Gall. Nos remerciements vont aussi à notre membre du comité, Gastone Cambin, pour son excellente brochure *Bandiere nostre*, aux illustrations pouvant être coloriées. Cet opuscule, édité par l'Œuvre suisse des lectures pour la jeunesse, contribuera certainement à faire naître l'amour de l'héraldique parmi la jeunesse écolière dès l'âge de 9 ans.

Le bulletin international *Archivum heraldicum*, qui fait partie intégrante des *Archives héraldiques suisses*, a paru, régulièrement lui aussi, à raison de 64 pages par an. Mais, en considération du fait que le coût de l'imprimerie augmente d'année en année, nous aurions bien besoin d'un plus grand nombre d'abonnés. Le grand obstacle qui nous empêche d'atteindre ce but est constitué par l'exclusivité accordée à la plupart des sociétés étrangères pour la livraison de notre bulletin dans leur propre pays. Ou les commandes restent au même niveau, ou elles diminuent. En outre, il faut prendre en considération les changements intervenus durant les vingt dernières années : de nouvelles sociétés ont vu le jour, entre autres des sociétés de vexillologie, d'héraldique et de généalogie, etc., travaillant toutes sur une base scientifique très sérieuse. Ce serait trahir la cause de l'héraldique internationale que de refuser aux membres de ces nouvelles sociétés le service de nos publications et d'exiger d'elles qu'elles deviennent membres de notre société, ou qu'elles s'abonnent à la totalité de nos publications — y compris notre annuaire. En conséquence, le comité a décidé de soumettre, le cas échéant, à une révision les contrats passés avec les sociétés en question et d'éliminer l'exclusivité. Bien entendu, nous nous réservons le droit de ne livrer nos publications qu'aux sociétés qui manifestent une activité sérieuse dans leur domaine d'étude en publiant elles-mêmes une revue et dont les travaux sont appréciés dans les milieux scientifiques compétents.

Bibliothèque

On nous a fait don de quatre ouvrages.

La caisse de famille Pury, membre de notre société, a eu la gentillesse de nous offrir un exemplaire du volume *6e Centenaire de la Famille Pury*, Neuchâtel 1972. Cet élégant ouvrage de 192 pages, comportant 137 illustrations, 21 tableaux généalogiques en deux couleurs et les armoiries dorées à la feuille sur le plat, intéressera un cercle plus étendu que celui des membres de la famille Pury et leurs amis.

Nous devons à la générosité de notre membre, le vicomte de Botelho, à Lisbonne, un magnifique volume sur le blason, l'histoire et la généalogie de la famille portugaise Pereiras : *Pereiras Titulares e Titulares Pereiras*. Cet ouvrage, de la plume du marquis de Abrantes e Fontes, est imprimé et illustré avec le soin qui caractérise les ouvrages scientifiques portugais.

Notre membre, le Dr Helmut Naumann, nous a remis son excellente étude intitulée *Der Werdegang des Kaiserstuhler Wappens* (L'évolution des armoiries de Kaiserstuhl), publiée en 1972 par les soins de la commune de Kaiserstuhl, en Argovie. Nous en publierons un compte rendu dans le prochain numéro d'*Archivum heraldicum*. La bourgeoisie de Büren sur l'Aar nous a fait l'honneur de nous offrir son magnifique volume *Die Stadt Büren und ihre Wappen* (La ville de Büren et ses blasons). Cet ouvrage, publié en 1973, ne donne pas seulement les armoiries des familles appartenant à la bourgeoisie de Büren, mais pour ainsi dire tous les blasons figurant dans des sceaux, des vitraux, sur des bornes, des enseignes et des cloches, ou ornant des façades et des portails. Ce livre retrace d'une manière très vivante l'histoire de la petite cité des bords de l'Aar et des propriétés bourgeoises. Il est enrichi d'un index qui aide le lecteur dans ses recherches.

On dit souvent qu'« il n'y a que le provisoire qui dure... », mais, pour ce qui est de notre bibliothèque, heureusement, ce proverbe se trouve démenti par les faits : dans quelques semaines déjà, elle va quitter l'ancienne villa Saint-Jean — qui fut son refuge provisoire des années durant — et réintégrer les locaux, maintenant transformés, de la Bibliothèque cantonale et universitaire de Fribourg. Cela signifie que notre nouveau bibliothécaire, Georges de Reyff, qui va vous être présenté tout à l'heure comme nouveau membre du comité, va avoir « du pain sur la planche » et nous le remercions dès maintenant de tous les efforts qu'il va fournir afin de mener à bien sa lourde tâche. Après le déménagement de la bibliothèque, il en dressera un catalogue qui sera à la disposition de nos membres et leur rendra bien service. A cette occasion nous tenons à dire à notre ancien bibliothécaire Joseph Dietrich, maintenant « à la retraite », combien nous avons apprécié son travail considérable et nous le prions de trouver ici l'expression de toute notre reconnaissance pour son dévouement et la fidélité dont il nous a donné maintes preuves durant les décennies où il a exercé ses fonctions (depuis 1921). Etant donné qu'il est déjà membre d'honneur depuis des années, il ne nous reste plus qu'à lui dire de tout cœur un grand merci et à lui souhaiter qu'il puisse vivre encore de nombreuses années en paix et en bonne santé.

Renseignements

Nous nous voyons « gratifiés » de plus en plus de demandes de renseignements venant de Suisse et de l'étranger et ces demandes ont atteint une ampleur qui commence à devenir inquiétante, car les réponses exigent un gros travail, surtout pour le président. Nous nous en chargeons dans la mesure du possible, mais nous sommes obligés, dans bien des cas, de transmettre les lettres aux archives cantonales compétentes, car entreprendre de véritables recherches généalogiques et héraldiques pour le compte d'autrui ne fait pas partie de tâches incombant à notre société, surtout lorsqu'il s'agit de répondre à des demandes de personnes qui ne sont pas nos membres. Par ailleurs, les indications que nous recevons — surtout d'outremer — sont tellement incomplètes, voire naïves, que nous ne savons qu'en faire.

Administration

Les membres du bureau ont tenu deux séances, le comité s'est réuni une fois. Dans de nombreuses lettres et au cours des maintes conversations téléphoniques, les membres du bureau et de la commission de rédaction ont discuté les affaires courantes.

Je ne voudrais pas terminer ce tour d'horizon sans adresser mes vifs remerciements à tous les membres du comité, en particulier à notre trésorier Georges-Claude Passavant qui a, comme toujours, voué tous ses efforts à encaisser les cotisations, à notre secrétaire Louis Mühlemann pour ses travaux de traduction et enfin à vous tous, Mesdames et Messieurs, pour être venus à notre assemblée et nous avoir témoigné l'intérêt que vous portez à la vie de notre société.

Nous sommes heureux de pouvoir passer deux journées dans cette belle ville de Neuchâtel et ses environs si attrayants et nous en savons gré à l'organisateur de cette rencontre, le Dr Olivier Clottu et à tous ceux qui l'ont aidé.

Joseph M. Galliker.

BILANZ PER 31. DEZEMBER 1974

Aktiven	Fr.	*Passiven*		Fr.
Konto-Korrent Schweiz. Bankverein Luzern	5 093.80	Buchdruckerei Attinger SA, Neuchâtel		941.—
Einlagekonto Schweiz. Bankverein	2 097.—	Rückstellung für laufende Druckaufträge		7 000.—
Wertschriften	10 005.—	Fonds Helvetia		2 097.—
Debitoren	8 081.45	Fonds Statuten		1 409.04
Eidg. Steuerverwaltung Bern	221.85	Fonds Publikationen		10 750.—
Bibliothek Freiburg i.Ue. (pro memoria)	1.—	Gewinnvortrag per 1.1.1974	2 323.—	
		Gewinn pro 1974	980.06	3 303.06
Total Aktiven	25 500.10	Total Passiven		25 500.10

GEWINN- UND VERLUSTRECHNUNG PRO 1974

Aufwand	Fr.	*Ertrag*	Fr.
Druckkosten		Mitgliederbeiträge	14 816.80
Jahrbuch (Annuaire)	16 332.—	Freiwillige Spenden	645.—
Archivum Heraldicum	13 524.—	Abonnemente	6 809.45
Administration	1 036.50	Subvention SGG	13 000.—
Clichés	2 757.—	Schriftenverkauf	2 831.15
Laufende Druckaufträge (Rückstellung)	2 000.—	Wappenbuch	100.—
Porti und Verpackung	853.65	Eintrittsgebühren	270.—
Generalversammlung (netto)	175.50	Zinsen Konto-Korrent	149.55
Unkosten Bibliothek (Abzeichen)	653.50	Total Ertrag	38 621.95
Bank- und Postcheckgebühren	224.44		
Allgemeine Unkosten	85.30		
Gewinn pro 1974	980.06		
	38 621.95		

Luzern und Bern, den 1. März 1975

Der Präsident : *J. M. Galliker*
Der Quästor : *G.-C. Passavant*

BERICHT DER KONTROLLSTELLE

An die Generalversammlung der Schweizerischen Heraldischen Gesellschaft

Sehr geehrte Damen und Herren,

In Ausübung des uns durch die Generalversammlung vom 11. Mai 1974 in Neuenburg erteilten Mandates haben wir die Jahresrechnung pro 1974 Ihrer Gesellschaft geprüft. Gegenstand unserer Prüfungen bildete die Bilanz per 31. Dezember 1974 sowie die Gewinn- und Verlustrechnung pro 1974.

Die Bilanz schliesst beidseitig ab mit Fr. 25 500.10. Die Gewinn- und Verlustrechnung pro 1974 verzeigt einen Gewinn von Fr. 980.06. Zusammen mit dem Gewinnvortrag per 1. Januar 1974 von Fr. 2323.— ergibt sich ein nicht zweckgebundenes Kapital von Fr. 3303.06.

Wir haben uns überzeugt, dass die Bilanz per 31. Dezember 1973 richtig auf neue Rechnung vorgetragen worden ist und die Zahlen der Bilanz per 31. Dezember 1974 sowie der Gewinn- und Verlustrechnung pro 1974 gleichlautend aus der ordnungsgemäss geführten Buchhaltung und den bezüglichen Inventarausweisen hervorgehen. Zufolge des weitern Anstieges der Druckkosten für das Schweizer Archiv für Heraldik konnte lediglich eine Erhöhung der Rückstellung für die laufenden Druckaufträge um Fr. 2000.— erwirtschaftet werden.

Gestützt auf das Ergebnis unserer Prüfungen beantragen wir Ihnen, die vorgelegte Jahresrechnung pro 1974 unter bester Verdankung an den Quästor zu genehmigen.

Luzern, den 6. März 1975

Die Kontrollstelle :
ATLAS TREUHAND AG, LUZERN

R. Wermelinger *i.V. D. Winter*